

Hélène SARRELABOUT-BERGERET

Patrick BERGERET



14, rue des bourdalats

B.P. 3

65140 RABASTENS DE BIGORRE

TÉLÉPHONE 05 62 96 60 11

TÉLÉCOPIE 05 62 96 62 30

E-mail : h-p.bergeret@notaires.fr

CERTIFICAT D'HEREDITE

ETUDE FERMEE LE SAMEDI

Le 20 juin 2016

N/Réf: HB MORAINÉ GERARD À MONTEGUT ARROS

V/Réf:

JE SOUSSIGNE Maître Hélène SARRELABOUT-BERGERET, notaire à RABASTENS DE BIGORRE,

CERTIFIE qu'il résulte des documents en ma possession et du ou des actes reçus par moi ce qui suit :

DEFUNT

Monsieur Gérard, Henri, Pierre **MORAINÉ**, en son vivant retraité, époux de Madame Ghislaine, Andrée, Lydie Georgette **PARENT**, demeurant à MONTEGUT ARROS (32730), Quartier Le Lurus.

Né à MONTEGUT ARROS (32730), le 28 juin 1950.

De nationalité Française.

Décédé en son domicile, le 25 février 2016

RÉGIME MATRIMONIAL

Mr et Mme MORAINÉ/PARENT mariés sous le régime légal de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à son union célébrée à la mairie de MONTEGUT ARROS (32730), le 28 juillet 1979 ; ledit régime n'ayant subi aucune modification contractuelle ou judiciaire postérieure, ainsi déclaré.

DISPOSITION POUR CAUSE DE MORT

Donation entre époux suivant acte reçu par Me Hélène SARRELABOUT BERGERET notaire à RABASTENS DE BIGORRE, le 30 juillet 1991, enregistrée, par suite de l'existence d'enfants au choix du CONJOINT SURVIVANT :

- soit de la pleine propriété de la quotité disponible la plus large en faveur d'un étranger,

- soit de l'usufruit de l'universalité des biens et droits composant la succession.

- soit d'un/quarter en pleine propriété et les trois autres quarts en usufruit.

De tous les biens meubles et immeubles composant la succession du DEFUNT.

